

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	90 (1992)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	"Sage-femme... sage homme..."
<b>Autor:</b>	Giradet, Heidi / Vallat, Denise
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-951408">https://doi.org/10.5169/seals-951408</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Editorial

Débattre sur la question de l'ouverture de notre profession aux hommes implique une réflexion aventureuse, car c'est bien davantage qu'une simple question d'égalité des droits entre hommes et femmes qui est posée. Tout est remis en cause: les relations entre l'homme et la femme, leurs statuts respectifs dans une même société, l'éducation au sens large, ou encore la philosophie obstétricale des uns et des unes!

L'auteur des textes publiés dans ce dossier n'a pas peur de prendre clairement position quant à savoir si notre métier doit ou non rester exclusivement féminin ... et ceci tout en mettant sur le tapis certains éléments pour un débat de fond.

L'autre thème abordé ici est la votation populaire du 17 mai 1992 concernant la recherche génétique, là où l'homme «reprend» toute une place...

Quelles sont vos opinions sur les deux questions?

Peut-être est-il utile de vous rappeler que nous traversons une époque à questions, et non pas une époque à réponses!

Amicalement

Denise Vallat



## «Sage-femme... Sage-homme...»

Qu'est-ce qui en l'homme s'anime, pour qu'il soit périodiquement poussé ou attiré dans la profession de sage-femme?

Comment connaître et mieux comprendre le fond de ses motivations, alors que la femme enceinte, en travail d'accouchement ou jeune maman est déjà entourée de beaucoup d'hommes: partenaire, médecins obstétriciens, pédiatres.

Est-il bien nécessaire d'ajouter encore un homme à ce collège de mâles?

Autrefois, et d'ailleurs encore aujourd'hui dans certaines cultures, la grossesse et la naissance étaient une affaire de femmes.

Pourquoi en était-il ainsi?

Cet état de faits semblait favoriser une étape initiatique, un passage ou une mutation menant la femme, appartenant à un groupe d'identité féminine «jeune fille – jeune femme», vers le groupe «jeune femme – jeune maman».

Aujourd'hui alors, pourquoi les femmes ont-elles davantage besoin d'un homme (obstétricien, en l'occurrence) pour

### ● Fortsetzung von Seite 12

wir nicht mehr dazu, darüber zu sprechen. Die Präsidentinnen erhielten dann die überarbeitete Auflage schriftlich zugestellt, und an der PK vom 5.3.92 wurde das Projekt Maternas, welches noch lange keine «Geburtskunde» hat, vertagt.

Bitte befassen Sie sich noch einmal mit den Jahresrechnungen, bevor Sie von Finanzloch sprechen. Im Gegenteil, Frau Tahir hat die Rechnung mit einem Minus von Fr. 90'000.– (erwirkt durch Leute, die als erste die Zeichen der Zeit erkannt haben und zum Wohle des Verbandes die finanziellen Mittel einzusetzen wollten) übernommen und schliesst 1991 mit einem Mehrertrag von Fr. 8000.–. Der von Frau Tahir eingereichtete «Sympathiefonds» ergab im Jahre 1990 einen Betrag von Fr. 23'500.– Wohl nicht weil die Mitglieder keine Hoffnung haben! Der Verkauf der T-Shirts erweist sich als Hit und hat

auch Mehreinnahmen bewirkt. Und es gäbe noch weitere solche Möglichkeiten, ohne dass dabei das Gesicht verloren würde.

Nun noch kurz zum von Ihnen als berufsbefremdend bezeichneten Leitbild. Leitbilder sind heute modern! Jeder Fussballklub hat eines. Die SHV-Misere ist nicht durch das Leitbild entstanden. Sondern durch die jahrelange Passivität unserer Mitglieder. Seit Jahren werden Leute in die Kommissionen und Vorstände gesucht. Aber bei der kleinsten Schwierigkeit steigen die Leute aus. Es mangelt an Toleranz und Solidarität, und das in unserem Beruf!

Viele plädieren für ehrenamtliche «Arbeit». Darf ich Ihnen noch einmal ein Beispiel bringen? Die Zeitung hat sich sehr verbessert, und warum, die Leute sind für ihre Arbeit angestellt, ausgebildet und bezahlt. Das motiviert sie und verpflichtet sie. Also müssen wir halt investieren – das ist das einfachste

Geschäftsprinzip. Und ein Geschäft ist das Verbandswesen nun wirklich geworden. Wenn wir einen attraktiven Verband wollen (siehe Schülerinnenseite 25), können wir nicht weiter eine Adressenverwaltung mit Adventsfeier sein. Wenn **wir** es nicht tun, tun es andere Berufsgruppen für uns, oder die eigenen Leute trennen sich von uns.

In der Sektion Ostschweiz spüre ich, dass neue Wege gesucht und gegangen werden. Wir laden Euch herzlich ein, den von uns organisierten Kongress zum Neuanfang zu benutzen, indem wir uns unvoreingenommen begegnen und versuchen, Toleranz walten zu lassen.

Frau Tahir wird ihre Arbeit niederlegen, sicher nicht ohne bitteren Nachgeschmack und leise Enttäuschung. Doch ich hoffe für uns, dass wir bald einsehen werden: Sie hat für uns den Winkelried gespielt!

Agnes Berdnik, Präsidentin Sektion Ostschweiz SHV



## Les grands moments ne doivent pas laisser de «traces»

A juste titre chaque femme désire rester fière de son corps mais, pendant la maternité, la peau est soumise à de très fortes tensions. Les tissus, en particulier des seins et du ventre, peuvent alors se déchirer et les traces internes de ces lésions, les vergetures, ne disparaîtront plus.

Pour prévenir ce genre de blessures, Fissan propose une crème de massage particulièrement agréable à appliquer: la crème STRIAFISSAN.

Utilisée régulièrement dès le début de la grossesse, elle favorise l'irrigation cutanée et la régénération des tissus; Elle sauvegarde leur élasticité et leur faculté de distension.

**OFFRE SPECIALE :** jusqu'au 31 décembre 1992.  
Nous vous offrons deux tubes STRIAFISSAN de 85 g  
pour le prix de Fr. 20.- au lieu de Fr. 27.-.  
A commander, par carte postale adressée à:  
F. Uhlmann-Eyraud SA, dép. Fissan, 1217 Meyrin 2 GE



**Ein offenes Wort  
zum Thema  
Schwangerschaftsstreifen...**

Eine Informationsbroschüre über ALPHASTRIA-Creme

## Drei von vier Schwangeren ...

Es wird recht wenig darüber gesprochen obwohl drei von vier Frauen während der Schwangerschaft davon betroffen sind.

Wenn sich Ihr Körper auf das werdende Kind umstellt, treten als Folge am Unterleib, an den Brüsten und an den Schenkeln Hautveränderungen auf, die als rötliche, blau-rötliche und später porzellanweisse Streifen deutlich sichtbar werden.

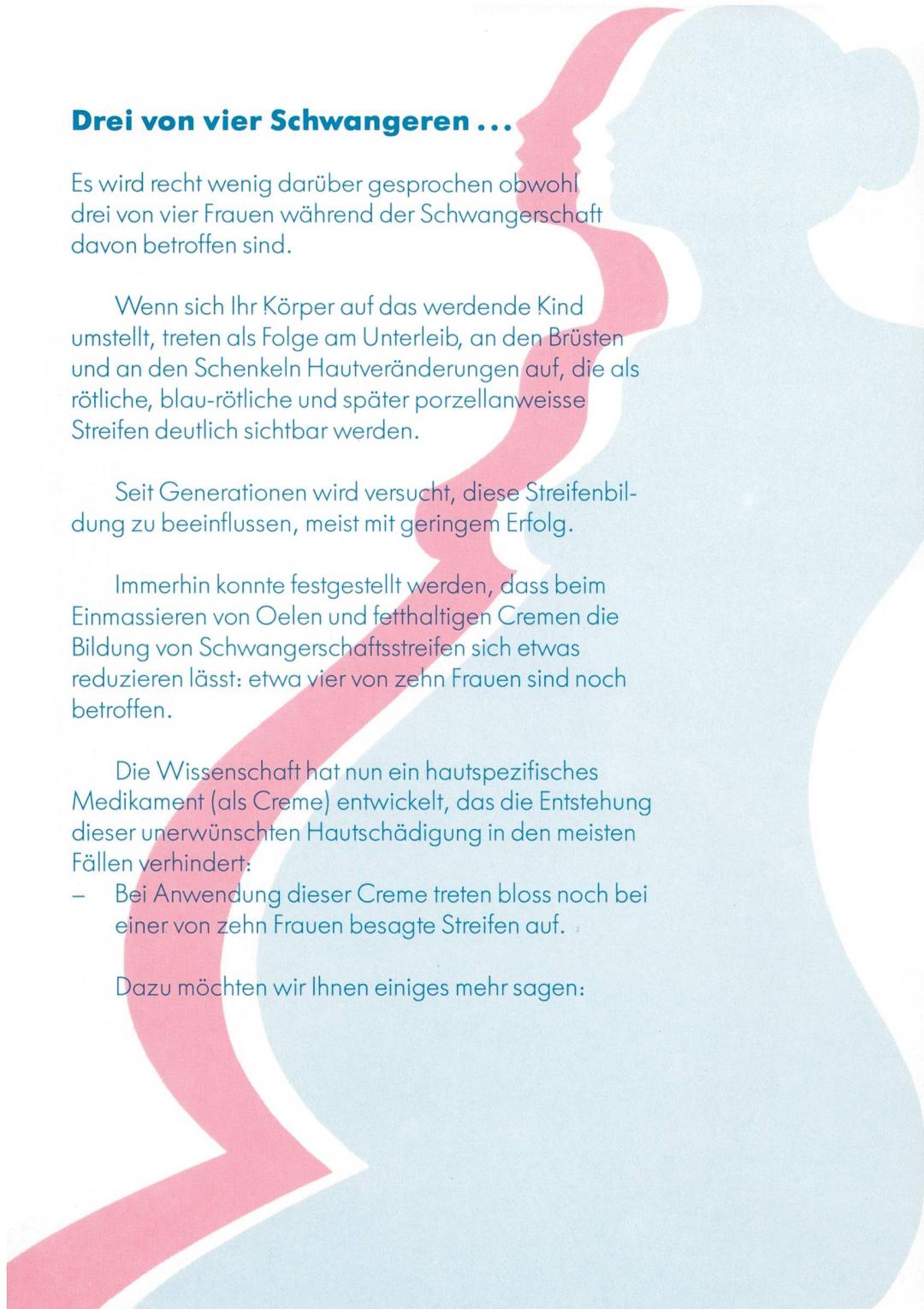
Seit Generationen wird versucht, diese Streifenbildung zu beeinflussen, meist mit geringem Erfolg.

Immerhin konnte festgestellt werden, dass beim Einmassieren von Oelen und fetthaltigen Cremen die Bildung von Schwangerschaftsstreifen sich etwas reduzieren lässt: etwa vier von zehn Frauen sind noch betroffen.

Die Wissenschaft hat nun ein hautspezifisches Medikament (als Creme) entwickelt, das die Entstehung dieser unerwünschten Hautschädigung in den meisten Fällen verhindert:

- Bei Anwendung dieser Creme treten blass noch bei einer von zehn Frauen besagte Streifen auf.

Dazu möchten wir Ihnen einiges mehr sagen:



## **Die Streifen sind eigentlich Narben ...**

Etwas muss ganz deutlich gesagt werden:  
die unschönen Dehnungsstreifen sind medizinisch  
betrachtet kleine Narben. Sie können nicht mehr rück-  
gängig gemacht werden.

Während der Schwangerschaft findet eine erhöhte  
Hormonproduktion statt. Diese Hormone machen  
die Hautfasern brüchig, weil sie gerade die Aktivität jener  
Zellen hemmen, die für die Fasererneuerung verant-  
wortlich sind. Die Folge sind mangelnde Fasererneuerung  
und Faserbrüche in der Haut. Die schwangerschafts-  
bedingte Dehnung der Haut kommt jetzt noch dazu  
– die Haut bekommt bleibende Narben.

Leider lassen sich diese Streifen weder mit  
Gymnastik noch mit angepasster Ernährung verhindern.  
Was die Hormone von Natur aus während der  
Schwangerschaft abbauen, muss an den betreffenden  
Stellen von aussen wieder ersetzt werden.

Schwangerschaftsstreifen bilden allerdings keine  
gesundheitliche Probleme und mit ihnen lässt sich leben.  
Sie sind deswegen weder krank noch unterscheiden Sie  
sich von Millionen von anderen Müttern auf der Welt.

Aber wenn wir schon ein offenes Wort reden:  
Schwangerschaftsstreifen sind im Alltag, bei Freizeit,  
Sport und nicht zuletzt für eine Partnerschaft vielfach  
schon nur vom Schönheitsgefühl her für eine Frau störend.

Das nimmt Ihre Umgebung wahr, auch wenn sie  
nicht darüber spricht.

## **ALPHASTRIA verhindert Schwangerschaftsstreifen**

Die wissenschaftliche Entdeckung heisst  
**Hyaluronsäure**, das Präparat **ALPHASTRIA**.

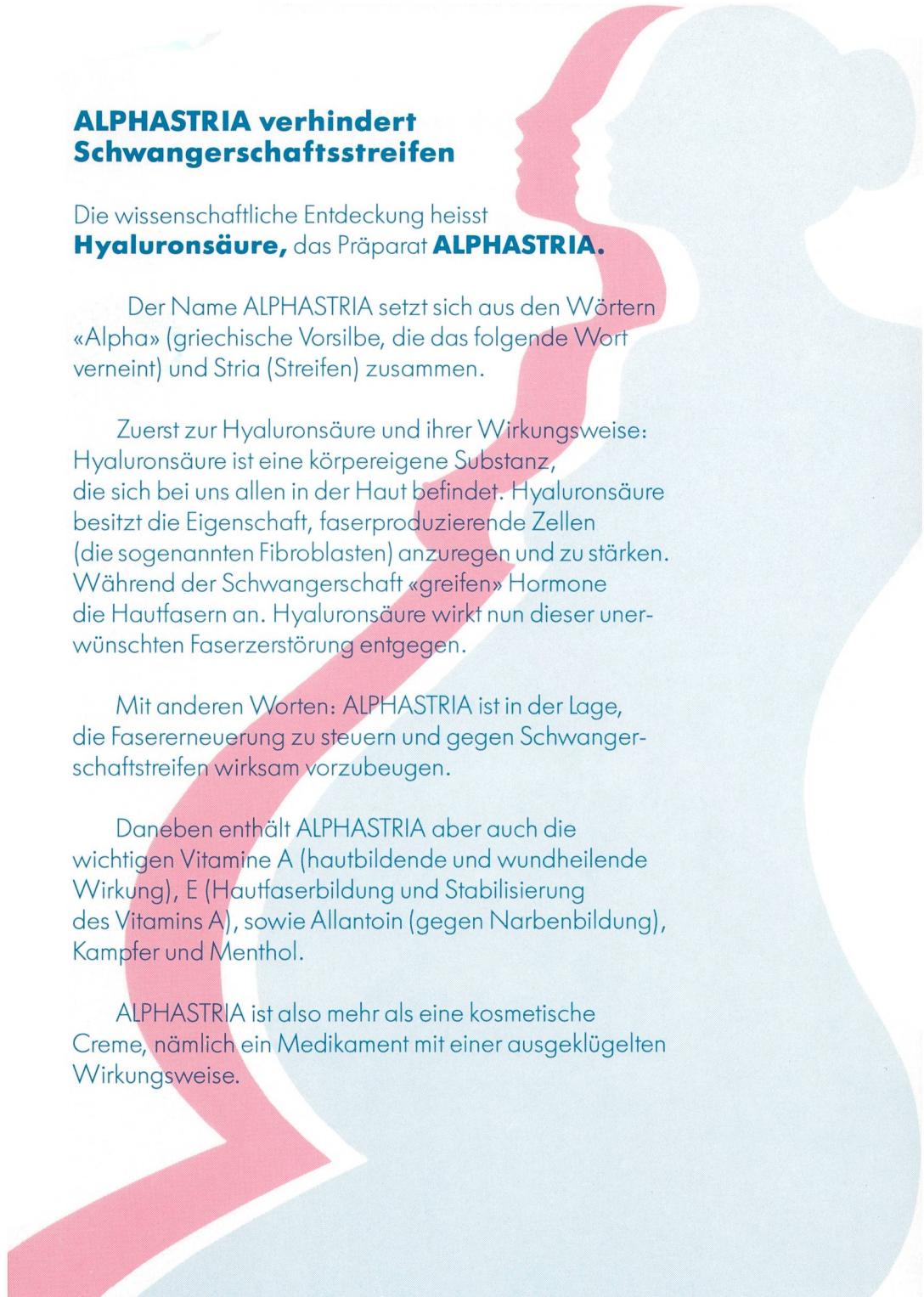
Der Name ALPHASTRIA setzt sich aus den Wörtern «Alpha» (griechische Vorsilbe, die das folgende Wort verneint) und Stria (Streifen) zusammen.

Zuerst zur Hyaluronsäure und ihrer Wirkungsweise: Hyaluronsäure ist eine körpereigene Substanz, die sich bei uns allen in der Haut befindet. Hyaluronsäure besitzt die Eigenschaft, faserproduzierende Zellen (die sogenannten Fibroblasten) anzuregen und zu stärken. Während der Schwangerschaft «greifen» Hormone die Hautfasern an. Hyaluronsäure wirkt nun dieser unerwünschten Faserzerstörung entgegen.

Mit anderen Worten: ALPHASTRIA ist in der Lage, die Fasererneuerung zu steuern und gegen Schwangerschaftstreifen wirksam vorzubeugen.

Daneben enthält ALPHASTRIA aber auch die wichtigen Vitamine A (hautbildende und wundheilende Wirkung), E (Hautfaserbildung und Stabilisierung des Vitamins A), sowie Allantoin (gegen Narbenbildung), Kampfer und Menthol.

ALPHASTRIA ist also mehr als eine kosmetische Creme, nämlich ein Medikament mit einer ausgeklügelten Wirkungsweise.



## So einfach hilft ALPHASTRIA

Die Anwendung von ALPHASTRIA ist ganz einfach, muss aber rechtzeitig einsetzen und lange genug fortgeführt werden.

Klinische Tests haben ergeben, dass der grösste Heilerfolg eintritt, wenn sie ALPHASTRIA bereits vom 3. Monat der Schwangerschaft an einmassieren und die Anwendung bis drei Monate nach der Geburt weiterführen.

Der hormonelle Einfluss auf die Haut beginnt nämlich bereits, bevor eine Bauchvergrösserung feststellbar ist. Anderseits können auch noch kurz nach der Geburt neue Dehnungsstreifen auftreten.

Verwenden Sie täglich – abends vor dem Zubettgehen – ALPHASTRIA, indem Sie die Creme mit einer leichten, einige Minuten dauernden Massage einreiben.

Wenden Sie diejenige Menge an, die benötigt wird, um den Bauch, den Busen und die Schenkel einzumassieren (Tubenportion von 3 bis 10 cm).

Übrigens:  
Dehnungsstreifen in der Haut gibt es nicht nur bei einer Schwangerschaft. Auch in der Pubertät, bei «schnellen» Abmagerungskuren oder im Alter können diese kleinen Narben ebenfalls auftreten.

## **Das sind die Fakten:**

ALPHASTRIA wurde klinischen Tests unterzogen.

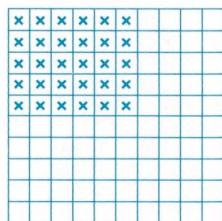
In einer wissenschaftlich kontrollierten Studie wurde die Wirksamkeit von fetthaltiger Creme, vitaminhaltiger fettender Creme und ALPHASTRIA getestet.

In jeder Gruppe machten 30 schwangere Frauen mit.

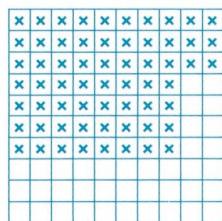
Die Resultate wurden mit Unterlagen aus anderen Studien verglichen, bei denen keine Behandlung gegen Streifen stattfand.

Das Resultat ist eindeutig: statt 3 von 4 Frauen (ohne Behandlung) ergab die Anwendung von ALPHASTRIA-Creme bloss noch eine Schwangere auf zehn mit Streifen.

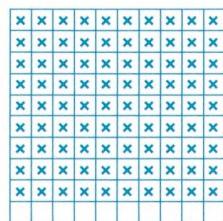
## **Schwangerschaften ohne Streifen**



ohne Behandlung:  
nur ca. 30 von  
100 Frauen  
streifenfrei



Anwendung einer  
fettenden oder  
vitaminhaltigen  
fettender Creme:  
60 bis 63 von  
100 Frauen  
streifenfrei



90% der Schwangerschaften  
streifenfrei bei  
Anwendung von  
ALPHASTRIA-  
Creme



## So sieht der wissenschaftliche Beweis aus:

ALPHASTRIA wurde an der Frauenklinik der Universität Bern und am Kantonsspital Freiburg (gynäkologische Abteilung) einer wissenschaftlichen Untersuchung unterzogen.

Aus dieser Studie geht klar hervor, dass ALPHASTRIA im Vergleich zu anderen Cremen ohne Hyaluronsäure, zu einer grossen Reduktion der Fälle mit Schwangerschaftsstreifen führt.

Dr. med. M. Walther (Universitäts-Frauenklinik, Bern) schreibt dazu: «Mit der Creme ALPHASTRIA sinkt der Prozentsatz der Belastung mit Dehnungsstreifen auf nur 10% aller schwangeren Frauen. Diese Verminderung ist auf die Wirkung der Hyaluronsäure zurückzuführen, welche die Aktivität derjenigen Zellen erhöht, die die kollagenen und elastischen Fasern produzieren.»

«Zusammenfassend können wir bestätigen, dass die korrekte Anwendung von ALPHASTRIA (beginnend am Anfang des 3. Schwangerschaftsmonats bis zum dritten Monat nach der Entbindung) eine wirksame Hilfe in der Vorbeugung gegen Dehnungsstreifen ist.»

## Wir sind für Sie da

Wir hoffen, mit dieser kurzen Broschüre die meisten Ihrer Fragen beantwortet zu haben.

Für weitere Auskünfte über ALPHASTRIA stehen wir Ihnen, Ihr Frauenarzt, Apotheker oder Ihre Schwangerschaftsberaterin zur Verfügung. Sie erläutern Ihnen gerne Wirkungsweise oder Anwendung dieses Medikaments.

ALPHASTRIA ist ein Produkt, das in der Schweiz erforscht und geprüft wurde.



Inpharzam AG  
Medizinische Abteilung  
6814 Cadempino (Tessin)  
Telefon 091-58 41 11  
intern 114 oder 115  
(wir sprechen deutsch)

être amenée vers cette nouvelle identité. Pourquoi ont-elles plus confiance en l'homme médecin qu'en elles-mêmes... elles, femmes? Ont-elles perdu le «Sens» de cette initiation, de cette mutation qui pourtant pourraient être préparées en connaissance de cause? Le risque pris d'être enceinte, la pathologie décelable avant même qu'un prodrome se profile, ce qu'on appelle «prévention des complications», ont-ils eu un tel poids sur nos peurs que les maîtres mots liés à la vie soient devenus: peur-risque-pathologie-annulation des processus vitaux?

Un homme de plus dans tout ce cortège pourra-t-il promouvoir la physiologie en tenant compte des processus psychologiques, affectifs que vit la femme pendant le cycle de la Maternité? Certainement «oui» en ce qui concerne la physiologie, mais vu que celle-ci est sous l'étroite dépendance de l'affect, ce sera à nouveau **une approche toute théorique et technique**.

Avons-nous besoin d'un «médecin» de plus présidant aux rythmes de nos cycles?

Je ne comprendrais vraiment pas les sages-femmes qui donneraient le feu vert aux hommes faisant la demande d'admission dans cette profession.

Avant toute chose, ne serait-il pas plus urgent de mieux comprendre ce que devient le père dans tout cela, quel est son vécu, son rôle et, le promouvoir? Avouons-le, nous n'en savons quasiment rien, sinon qu'il est bien seul et démunie face à notre toute-puissance collégiale. S'il y a un homme à guider, à enseigner, c'est bien le père, en tout premier.

Amener un homme supplémentaire, même transformé en sage-femme, ce serait l'éloigner encore davantage, où alors ce serait isoler la femme.

Récemment, une femme est venue me demander de lui enseigner le toucher vaginal et l'inspection de son col de l'utérus, qui nécessitait, pour des raisons bien précises, un contrôle régulier. Son gynécologue et son mari avaient inspecté le col sous toutes les coutures, lors du dernier contrôle.

Un mari très bien intégré par le médecin qui utilisa beaucoup d'explications précises et de mots savants, lors de cette consultation; mais une femme qui dit avoir été laissée pour compte. Son vécu était d'avoir été un modèle d'étude et non de soins. Ceci ne met pas en

cause les compétences du médecin, ni sa gentillesse, mais cela illustre nos différences d'êtres humains. Les femmes doivent ré-apprendre cela, promouvoir la différence et cesser de faire comme l'homme; il s'agit bien de **laisser l'homme à son pouvoir et la femme apprendra à réaliser le sien propre, qui n'est pas le même**.

En retour, l'homme apprendra mieux qui il est, si nous, femmes, savons qui nous sommes et ce que nous devons faire pour devenir **deux êtres à part entière**.

Nous empiétons sans cesse sur le terrain des uns et des autres par manque de respect de soi d'abord, et parce que nous croyons que l'herbe est plus verte ailleurs!

Une sage-femme – homme? – NON! Pas en l'état actuel des choses, c'est-à-dire de nos états de consciences.

Nous ne pouvons pas accepter cela sans nous questionner sérieusement sur notre identité, notre itinéraire de femme et de sage-femme.

Une femme qui accouche, c'est son féminin qui est à l'œuvre, c'est vers son centre qu'elle prend la route.

Et si la femme se laisse encore déposséder, c'est l'homme qui sera en danger.

Comprendons-nous cela?

Heidi Girardet  
Sage-femme □

## «Sage-femme... au nom d'un pas Sage – ou comment être sage-femme sans être maman?»

Comment une sage-femme qui n'a pas connu la maternité pour elle-même peut-elle être une référence pour les femmes enceintes ou les femmes qui accouchent?

### ... oui, comment?

Un jour, à la maternité de Genève, j'ai entendu un professeur relever devant toute une assemblée, le fait connu, mais dont on parle peu, du grand nombre de sages-femmes en service qui n'ont pas connu l'expérience personnelle de la maternité. Ce fut dit sans commentaires, mais certainement avec plein de sous-entendus.

A cette époque-là, cette réalité et ce genre d'observations me laissaient pensive et me renvoyaient au seul argument qui me fut donné il y a bien des années:

J'avais vingt ans et je faisais mes études de sage-femme et, en ce temps-là, les sages-femmes étaient célibataires et devaient se faire appeler «Madame», et se faire appeler «Madame» signifiait une marque de respect et d'égalité avec la femme mariée, mais aussi une différence fondamentale... La sage-femme, elle, n'était pas enceinte, pas concernée par le péché originel. Elle devait être un exemple de virginité concrète, le paradoxe régnait au travers d'un pouvoir moral poussant pratiquement celle qui accouchait à s'excuser «d'en être là».

Quel VIEUX TEMPS, et laissons là-bas... l'ancien.

Heureusement que la vie nous pousse à faire de l'ordre dans nos façons de voir et dans nos manières de vivre nos concepts culturels. Aujourd'hui, nous pouvons remarquer que nombreuses sont les sages-femmes qui comprennent, grâce à leurs propres expériences, les vécus des femmes enceintes, des femmes en travail de naissance et en construction de cellule familiale.

Beaucoup savent concrètement ce que cela tourne et retourne en elle... la maternité vécue.

L'expérience enseigne et transforme l'être.

Et alors, que deviennent les sages-femmes, encore bien nombreuses qui n'ont pas voulu, pas pu vivre cette situation, celles dont le chemin de vie ne passe pas par la naissance concrète d'un enfant. Quelles sages-femmes sont-elles? Quels acquis peuvent-elles retenir pour être des partenaires de travail avec les hommes et les femmes enceintes, en travail d'accouchement?

Voici venu le temps où il ne suffit plus de rester «pensive», demain est proche et

notre travail de professionnelles devra évoluer, non par l'aspect technique (celui-ci roule tout seul) mais par une compréhension Scientifique du Sens de notre travail.

#### UNE COMPREHENSION SCIENTIFIQUE DU SENS DE NOTRE TACHE.

A elle seule, cette phrase contient un monde, une somme immense de recherches qui mèneraient la sage-femme une marche plus en avant. Et n'est-ce pas cela que nous souhaitons en insistant avec autant de courage et de persévérance à faire reconnaître, par toutes sortes de moyens, notre profession?

Et avec tous ces moyens, saurons-nous faire un pas sage qui nous fera franchir un passage aussi étroit qu'un canal où notre survie sera testée?

Etre sage-femme n'est pas seulement posséder et rajeunir, par un travail constant, une somme de connaissances, de capacités d'analyse, de lois et de règlements déontologiques. ETRE sage-femme est avant tout un état d'esprit qui évolue à la vitesse de nos transformations individuelles, de groupe, et est lié à la marche de l'humanité, qui se modifie au rythme d'une cadence nouvelle.

Etre... je suis sage-femme, désigne un état d'être qui définit une personne présidant aux événements de vie avec sagesse, avec une souveraineté féminine.

Pour la femme qui s'engage dans l'expérience de la maternité, se présente, tout au long du cycle, une multitude de phénomènes qui présideront à la transformation profonde, alchimique de son être. Elle ne sera plus jamais comme avant!

Dans quelle mesure en est-elle consciente, l'aidons-nous à le devenir? Nombreuses, trop nombreuses sont celles qui se laissent déposséder d'une partie de l'expérience par une prise en charge qui se veut rassurante, constamment ré-assurante.

Par excès de «sécurité»,

nous les testons

nous les «technisons»

nous les analysons

nous les provoquons

et, en plus, nous les accouchons

et «elles», par ignorance... peur... soumission... manque de confiance en elles et leur bébé (mais **nous** donnant toute leur confiance) se rangent sous la toute-puissance de notre savoir.

Faut-il qu'une sage-femme ait accouché elle-même pour réaliser que la

naissance est à restituer à celles qui la vivent?

Travaillons, luttons contre l'ignorance, la soumission. Diminuons, par un enseignement libérateur, la peur, les craintes.

Une femme qui amène au monde un enfant, accouche d'elle-même d'abord et, cela, avec plus ou moins de résistance, plus ou moins de peur. Nous devons savoir cela, étudier et respecter cela. Faire NOTRE, ce savoir, de Science Humaine.

Laquelle d'entre nous ne s'est jamais trouvée devant le fait accompli de devoir «accoucher de soi», qui n'a jamais traversé une expérience qui allait la transformer profondément? Laquelle d'entre nous peut prétendre ne pas connaître en elle-même les résistances, les peurs et mesurer ses ignorances?

Eh bien, être sage-femme, c'est avant tout avoir la connaissance du chemin intérieur, le chemin qui mène vers SOI; c'est cela une référence pour la femme qui amène son enfant ici-bas.

Etre sage-femme sans avoir vécu la naissance d'un enfant... OUI, car elle accouche aussi... mais d'elle-même d'abord.

Heidi Girardet  
sage-femme □

## Spécial votations...

Parmi les sept sujets soumis à votation populaire le 17 mai prochain, l'un nous concerne tout particulièrement: le contre-projet fédéral à l'initiative dite du «Beobachter» (retirée) sur la procréation médicalement assistée et le génie génétique.

A travers ces quelques lignes, nous n'avons pas l'intention de prendre position, mais d'apporter quelques éléments de réflexion qui puissent aider à une meilleure compréhension du problème.

Jusqu'à ce jour, aucune loi fédérale ne réglemente la procréation médicalement assistée (PMA), respectivement la fécondation in vitro (FIV) et l'insémination artificielle, avec ou sans donneur. De nombreux cantons ont donc rédigé leur propre législation, s'inspirant la plupart du temps des directives très

## Spécial votation...

strictes de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), mais allant parfois jusqu'à l'interdiction radicale de la FIV (Bâle et Glaris).

En octobre 1985, le bimensuel alémanique «Der schweizerische Beobachter» lance la première initiative «contre l'application abusive des techniques de reproduction et de manipulation génétique à l'espèce humaine», qui aboutit deux ans plus tard. le débat et lancé...

Une commission est mandatée par le Conseil fédéral, qui propose de rédiger un contre-projet. Ce que fera le gouvernement, mais aussi les deux Chambres fédérales. Après de longs débats, un compromis est trouvé, sur lequel nous sommes appelées à nous prononcer le 17 mai, puisque le «Beobachter» a retiré son initiative entre temps:

## Spécial votations...

1. L'homme et son environnement sont protégés contre les abus en matière de techniques de procréation et de génie génétique.

2. la Confédération édicte des prescriptions concernant l'utilisation du patrimoine germinal et génétique humain. Elle veille par là à assurer la protection de la dignité humaine, de la personnalité et de la famille et se conformera notamment aux principes suivants:

a) Les interventions dans le patrimoine génétique de gamètes et d'embryons humains ne sont pas admissibles

b) Le patrimoine germinal et génétique non humain ne peut être ni transféré dans la patrimoine germinal humain ni fusionné avec celui-ci

c) Les méthodes de la procréation assistée ne peuvent être utilisées